

# L'ÉVEIL de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Trafic illicite de carburants frelatés au Togo :

## Le FMI s'investit pour stopper la perte de recettes fiscales P.4



Étale de carburant frelaté

Quand les réformes prennent corps, les admirations ne tarissent pas :

# Faure Gnassingbé, le chouchou des instances de l'ONU

P.3



@ LOUIS VINCENT

Le Président Faure Gnassingbé lors de son discours

Recrudescence des accidents de la route :

## Quand l'incompréhension du Code de la route et la corruption font accroître les chiffres P.6



Un accident de la route

Musique / Entretien

## L'artiste ETANE s'explique sur le concept "MEPIGAN" P.7



L'artiste de la chanson ETANE

Santé :

## Pourquoi est-il nécessaire de perdre du ventre? P.7



P.7

# Eligibilité du Togo au MCC : Vers la levée des obstacles à la croissance économique du pays



P.3

La table d'honneur lors de la conférence de presse

**Ne fermons pas les yeux...!  
LE RISQUE EST RÉEL**



Ministère du Commerce  
et de la Promotion du secteur Privé



# TOGO CELLULAIRE

**Vivez heureux et  
restez connectés  
en 2016**



**LE LEADER**

www.togocel.tg    www.togocel.com    www.togocel.net    www.togocel.org    www.togocel.com

**Quand les réformes prennent corps, les admirations ne tarissent pas :**

# Faure Gnassingbé, le chouchou des instances de l'ONU

Placé aux bancs des accusés dans les années 90, trainé dans la boue par la communauté internationale qui finira par suspendre sa coopération avec lui, lui, c'est notre cher pays, le Togo qui, après la traversée du désert est actuellement en train d'inscrire son nom en lettres d'or dans le concert des grandes nations où l'idéal recherché par l'être humain pour sa survie prend progressivement corps.

Dès son arrivée au pouvoir, Faure Gnassingbé qui a hérité d'une situation socio-politique des moins enviables s'est d'abord évertué à restaurer le climat de confiance entre togolais eux-mêmes. Ce pari gagné, il s'est tourné vers la communauté internationale et les institutions internationales à l'endroit desquelles il n'a de cesse multiplié des actes et des gestes d'assurance.

L'envie pour le N° 1 togolais de moderniser le pays et de l'inscrire à nouveau dans le concert des grandes nations a été soutenue par les nombreuses réformes opérées dans plusieurs domaines de l'appareil étatique. Que ce soit dans le monde des affaires avec l'amélioration du climat des affaires dont les éléments détonateurs furent le Centre de Formalité des Entreprises, le Guichet Unique, etc. les réformes écono-



@ Luis Vincent

Le Président Faure Gnassingbé lors de son discours

miques avec la création de l'OTR etc..., Faure Gnassingbé a toujours fait preuve d'innovations pour le bonheur de ses concitoyens. Dans le domaine sécuritaire, non seulement le Togo jouit d'un parfait climat de paix, mais aussi et surtout, l'armée Togolaise se trouve être une référence sur le continent africain. Pour

preuve, les troupes togolaises font toujours partie des contingents qui sont déployés par l'ONU, l'Union Africaine ou la CEDEAO pour des opérations de maintien de la paix partout où elle est menacée. Pour consacrer cette détermination du Togo, il y a environ 5 ans, le Togo a été choisi membre du conseil de

sécurité des Nations Unies. Un couronnement qui n'est pas arrivé ex nihilo, mais qui résulte de l'engagement du Chef de l'Etat Togolais à maintenir le cap en ce qui concerne la modernisation de notre armée.

Outre cet aspect, le gouvernement du Togo qui présente des signes rassurants de bonne gouver-

nance et de crédibilité en matière de gestion de l'aide au développement reçoit régulièrement et permanentement l'appui et l'accompagnement du PNUD pour concrétiser ses rêves pour sa population. Ainsi, le PNUD est depuis toujours aux côtés du peuple togolais dans l'organisation des différents scrutins, l'accompagnement dans la mise en place et l'exécution de plusieurs projets dont celui qui a plus retenu l'attention des togolais est le FNFI. Comme pour célébrer cette marque de sérieux dont fait preuve le Président Togolais dans le partenariat qui lie son pays au PNUD, une invitation spéciale lui a été adressée pour prendre part aux festivités du 50ème anniversaire du PNUD célébré la semaine dernière. Au cours de cette commémoration, un grand coup a été frappé par la faitière du système des nations unies qui accepte de mettre dans la cagnotte plus de 155 milliards de nos francs pour accompagner le gouvernement togolais dans l'exécution du Programme d'Urgence de Développement Communautaire PUDC.

Comme si cela ne suffisait pas, le Togo a été choisi en septembre dernier lors de l'assemblée générale de l'ONU comme Etat membre du Conseil des Droits de l'Homme, une autre entité de l'ONU.

C'est donc à ce titre que Faure Gnassingbé s'est adressé en début de semaine aux membres de ce conseil. Non seulement le Président Togolais a témoigné sa reconnaissance pour le choix porté sur son pays, mais il a dressé le bilan de la situation des droits de l'homme au Togo. Il faut remarquer que les droits de l'homme aujourd'hui sur la terre de nos aïeux ont connu une nette amélioration et une progression sans nulle autre pareille qu'hier. Le Président Togolais a, cependant, promis que le Togo prend à cœur la mission à lui confiée et ne ménagera aucun effort pour que le Conseil des droits de l'homme puisse atteindre pleinement ses objectifs durant les trois (3) années de mandat. " Nous nous attelons à cette tâche avec conviction et détermination ", a-t-il ajouté.

Pour le numéro 1 togolais, l'élection du Togo au CDH est une " opportunité sans précédent " pour poursuivre le travail de longue haleine engagé au Togo, afin, a-t-il ajouté, " que les droits fondamentaux de la personne humaine occupent une place centrale dans notre agenda pour le développement économique et social ".

Aujourd'hui, au regard du tableau des rapports fructueux entre le Togo et ses partenaires en développement du système des nations-unies, il ne fait plus l'ombre d'aucun doute que Faure Gnassingbé et son pays sont partis pour trôner pendant longtemps dans le cœur des instances du système de nations unies pour l'atteinte des objectifs primordiaux qui sont entre autre la réduction totale de la pauvreté.

Sam Djobo

## Eligibilité du Togo au MCC :

# Vers la levée des obstacles à la croissance économique du pays

Après avoir déclaré le Togo éligible à son programme seuil " THERESHOLD ", à cause des énormes efforts et les réformes effectués pour améliorer la croissance économique et le bien-être de la population, le Millennium Challenge Corporation (MCC) a fait déplacé sur la terre de nos aïeux, une délégation de quatre représentants, avec pour objectif de constater de visu le travail effectué par les acteurs du pays, et initier par la même occasion un partenariat avec le gouvernement togolais, afin d'élaborer la feuille de route pour une parfaite exécution de ce programme d'appui.



La table d'honneur lors de la conférence de presse

acteurs de la vie politique et sociale du pays, et d'autre part de partager leur appréciation en ce qui concerne les efforts constatés sur le terrain.

Pour le chef de la délégation du MCC Thomas Kelly, le Togo a fait " d'énormes " efforts en engageant une multitude de réformes, visant à améliorer la croissance économique du pays, et à assurer aux togolais un cadre de vie propice pour l'épanouissement, pour l'apaisement, et surtout pour la réconciliation nationale, l'une des conditions sans lesquelles le Togo ne se développer convenablement. Pour preuve, le Togo est passé de " seulement cinq (5) indicateurs sur vingt (20) en 2014, à dix (10) indicateurs sur les vingt (20) au tableau de bord 2016 de la MCC.

Cependant, précise-t-il, des efforts restent encore à faire pour que le Togo continue sur la même lancée, afin d'espérer être éligible au programme compact, dont l'enveloppe d'aide est plus considérable.

C'est ce qui explique d'ailleurs la décision de former dans les prochains jours, une équipe d'économistes du Togo et du MCC, pour effectuer une " étude des obstacles à la croissance économique du Togo ", afin d'élaborer une feuille de route d'actions prioritaires pour lever ces obstacles.

" La prochaine étape est que le MCC va commencer un travail avec la cellule du MCC-Togo, et ils vont commencer une étude des obstacles et contraintes à la croissance de l'économie togolaise. Nous allons faire une équipe des économistes du MCC et ceux du Togo, pour élaborer l'étude. Et après cela le Togo va élaborer un plan pour définir les différentes dispositions à prendre pour lever les différents obstacles qu'auront révélés les études. Après l'élaboration du plan, il sera présenté au conseil d'administration du MCC au cours de l'année pour son exécution ", a expliqué l'ambassadeur des USA au Togo.

Représentant le gouvernement, le ministre Gilbert Bawara a, pour sa part, rappeler qu'à partir de cette mission, le dialogue va se poursuivre entre l'équipe MCC et la cellule du Togo. Ce sera un dialogue qui va impliquer tous les compartiments du gouvernement, qui va impliquer la société civile, les acteurs du secteur privé, afin que les secteurs qui doivent être améliorés en terme de réformes dans le souci d'atteindre le programme COMPACTS du MCC puissent être identifiés.

" Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire, pour le bien être, il y a encore beaucoup de chemin à accomplir pour atteindre la satisfaction de toute la population. C'est pourquoi en dépit et au-delà des réformes et des efforts qui ont été engagés, au-delà résultats encourageants qui ont été atteint, le gouvernement est déterminé avec l'ensemble des composantes de la société togolaise à poursuivre sans relâche avec les réformes dans tous les domaines, afin d'enlever tous les freins qui empêchent d'avoir une croissance économique plus forte ", rassure l'émissaire du gouvernement, tout en précisant que les réformes politiques et institutionnelles seront faites dans les meilleurs délais pour construire un meilleur climat d'apaisement.

Il faut par ailleurs noter, contrairement à ce que pensent certains détracteurs du gouvernement, qu'au-

Suite à la page 4

**Réformes administratives au Togo :**

**Vers l'autonomisation des budgets des départements ministériels et institutions**

Conscient de l'importance que constituent les réformes administratives pour la bonne gestion de l'Etat, le gouvernement togolais ne cesse de multiplier depuis des années, des actions, en vue d'accélérer ce processus, et faire de l'administration togolaise une administration efficace et efficiente. La dernière innovation en date, est la volonté du gouvernement de rendre autonome chaque ministère et institution, afin de les aligner sur la "gestion axée sur les résultats" prônée par l'UEMOA.

Réuni en conseil des ministres la semaine dernière, sous la conduite du Président de la République Faure Gnassingbé, le gouvernement togolais a, en effet, décidé d'induire un changement notable dans la gestion du budget de l'Etat ; budget qui ne sera plus voté par service administratif, mais plutôt par programme et par dotation.

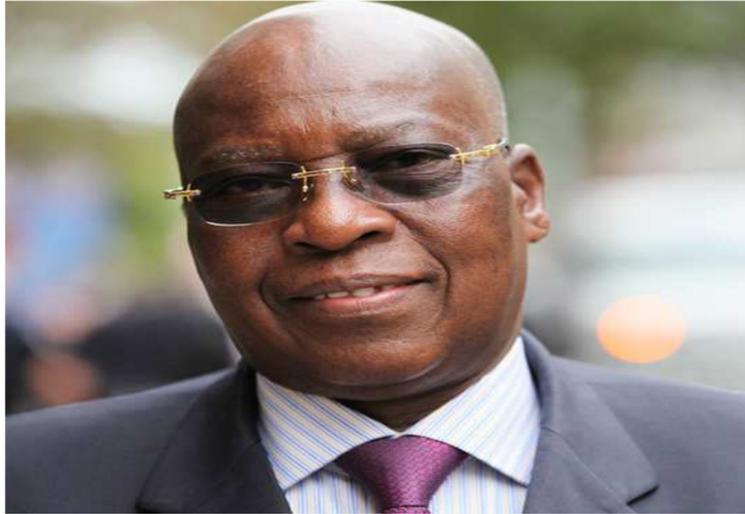
Cette réforme administrative qui prendra effet dans les mois à venir, entend ainsi permettre de rapprocher les ressources sollicitées par les différents départements ministériels et institutions, des résultats à réaliser par ceux-ci, et d'assurer de façon plus efficace, une meilleure appréciation des dépenses publiques à budgétiser.

Ainsi, chaque institution et ministère pourra élaborer et faire adopter deux (02) à six (06) programmes au maximum.

"La nouvelle approche est rendue nécessaire par la "gestion axée sur les résultats" prônée par l'UEMOA. L'adoption de cette méthodologie entraîne des changements dans le mode de gestion de l'administration publique ; par exemple le ministre ou le président d'une institution devient l'ordonnateur principal des crédits de son budget, et un nouvel acteur apparaît dans le processus, à savoir, le responsable de programmes", précise le communiqué ayant sanctionné cette réunion hebdomadaire.

D'après le communiqué, le "responsable des programmes" dont il est question dans l'exécution de cette réforme, déterminera les objectifs spécifiques des projets, affectera les moyens et contrôlera les résultats des services chargés de la mise en œuvre du programme. Il s'assurera par ailleurs du respect des dispositifs de contrôle interne et de contrôle de gestion.

Au-delà du respect de la politique de "gestion axée sur les résultats" prônée par l'UEMOA, cette nouvelle réforme administrative, s'aligne dans



Adjil Otèth Ayassor, ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective

la droite ligne de la politique de transparence et d'amélioration de la gouvernance prônée par le chef de l'Etat et son gouvernement. La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), démontre à suffisance cette volonté du gouvernement de faire de l'administration togolaise un modèle à suivre par toute la sous-région.

En étant ainsi autonome, les départements ministériels et les différentes institutions de l'Etat seront à même de gérer et de s'impliquer plus efficacement dans la gestion des projets qui

sont les leurs. Le politique de gestion axée sur les résultats les appellera par ailleurs à exécuter les projets à bon escient, de peur de subir les remontrances des autorités de suivi des projets.

Pour assurer l'efficacité de la réforme, le conseil a instruit le ministère chargé de l'économie et des finances de réfléchir sur la nouvelle organisation des ministères et institutions afin que ceux-ci soient formés et prêts pour la mise en œuvre de la réforme.

Faure Gnassingbé et son gouvernement, se sont inscrits depuis le

depuis de ce nouveau quinquennat, à mettre la population au centre de toutes les politiques. Le suivi, pour améliorer la transparence dans l'exécution et la gestion des projets sociaux, prônés d'ailleurs à travers cette nouvelles réformes en sont les preuves.

Le chef de l'Etat a par ailleurs, au-delà des attentes des syndicats de défense de la condition des travailleurs togolais, adopté en fin d'année, un décret consacrant l'instauration dans les faits, d'une nouvelle grille indiciaire. Au terme de ce décret, l'Etat assure la conversion des allocations forfaitaires de 30.000 F CFA et de 20.000 F CFA en point d'indice, ce qui équivaut à 290 points et 195 points respectivement pour les catégories A et les autres catégories. Ce décret prend également en compte les trente (30) points d'indice d'avancement accordés pour compter du 1er juillet 2015.

Ceci dit, n'en déplaise aux détracteurs, l'Etat togolais, travaille afin de mettre à l'aise les travailleurs dans un premier temps, et ensuite adopte des réformes pour que le travail effectué par ces derniers puisse bénéficier à toute la population.

G/N

**Trafic illicite de carburants frelatés au Togo :**

**Le FMI s'investit pour stopper la perte de recettes fiscales**

De janvier à août 2015, le trafic illicite de carburant a fait perdre à l'Etat togolais, plus de 20 milliards de francs CFA de recettes douanières. Conscient de l'importance de cette perte fiscale, le gouvernement ne cesse de mettre en place des mécanismes afin de fermer les portes à ces pertes qui ne font pas du bien aux caisses de l'Etat. Ces efforts du gouvernement ont été soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI), qui, dans un rapport rendu public, estime que "la contrebande pratiquée depuis le Nigeria est l'obstacle majeur auquel se heurte l'ajustement automatique des prix des carburants, mesure nécessaire pour mettre fin à la politique de subventions de l'Etat".



Etalage de carburants frelatés

Le Togo, en effet, souffre du mal du trafic illicite du carburant frelaté depuis des années maintenant. Le gouvernement face à cette situation, et soucieux par ailleurs du bien-être de la population à cause du danger de ce commerce, a pris des mesures

pour juguler le phénomène de la vente illicite de carburants, dont l'ampleur croît au fil du temps. Au titre de ces mesures, il faut énumérer les opérations entonnoirs 1 et 2 menées par des agents de la police nationale, dont l'objectif était de réprimer le commerce illicite de cette denrée indispensable aux usagers d'engins motorisés.

Ces mesures du gouvernement semblent, cependant sans effet. Et

pour cause, face à la situation de chômage auxquels les jeunes sont confrontés, ces derniers s'orientent parfois vers des activités illégales. La conséquence immédiate est que cette poli-

tique de répression est généralement vue d'un très mauvais œil par les revendeurs et les utilisateurs. Se penchant de façon plus efficace sur les mesures qui pourraient freiner cette perte fiscale au Togo, et juguler le phénomène de cette vente illicite de carburant, le FMI dans son rapport a relevé que "plus l'essence est bon marché au Nigeria, plus la contrebande se développe sur le marché togolais et plus les recettes

de l'Etat fondent".

Ceci dit, il importe que le gouvernement accentue les mesures prises dans le cadre de cette lutte pour que ce commerce ne devienne pas encore plus, une source de perte des revenus fiscaux du Togo, mais au contraire qu'il soit jugulé et au pire contrôlé de manière rationnelle.

Le carburant généralement frelaté, arrive sur le sol togolais grâce à la porosité de nos frontières, phénomène courant dans les pays de la sous-région. Ce qui implique que le combat contre cette vente illicite doit remonter à la source, c'est-à-dire par le renforcement des mesures aux frontières afin de ne laisser entrer sur le territoire que les produits autorisés.

C'est à cet effet que le FMI recommande en priorité dans son rapport, une coopération plus étroite entre les 3 pays pour assurer un meilleur contrôle des frontières. Il conseille aussi aux forces de sécurité togolaises d'être plus vigilantes et de sanctionner lourdement tous ceux qui se livrent à la contrebande de produits pétroliers.

L'autre aspect des mesures serait une meilleure politique d'éducation à l'entrepreneuriat au niveau des jeunes afin de les inciter à opter pour des activités licites, dont les revenus pourraient être aussi conséquents. Cette politique pourra être précédée de grandes campagnes de sensibilisation à l'endroit des jeunes sur les dangers de ce commerce illicite.

Mis à contribution dans cette lutte, les agents de la police doivent jouer leur partition en utilisant une méthode moins violente avec les revendeurs, et plutôt profiter de cet axe pour des sensibilisations plus poussées et plus personnalisées.

Pour cause, les méthodes violentes

ont parfois des conséquences désastreuses pour la population qu'ils sont censés protéger. C'est le cas des accidents qu'occasionnent parfois les courses poursuites engagées dans la ville de Lomé par les policiers.

L'Office Togolaise des Recettes, institution dont le rôle est de lutter contre la fuite des capitaux et de renflouer les caisses de l'Etat à travers un meilleur suivi des recettes fiscales et douanières, joue pour sa part, son rôle d'appui aux forces de l'ordre pour les aider dans la répression de ce trafic.

C'est ce qui explique en septembre dernier, le don de l'OTR de véhicules pick-up, pour renforcer les moyens de l'opération Entonnoir, en vue d'appuyer la lutte contre ce phénomène. Ce don était d'une valeur de 150 millions de francs CFA.

"Ce trafic n'arrange d'abord pas la populations pour sa sécurité et ensuite l'économie togolaise. Mais le constat, c'est que les gens s'entêtent à continuer ce commerce et il faut les amener à respecter la loi. C'est une bouffée d'oxygène que l'OTR nous apporte et cela doit être une lutte collective", avait déclaré le colonel Yark Damehame à la réception de ce lot de véhicules.

Le gouvernement quand-à lui, devra faire l'effort de doter certaines régions et localités de stations d'essence, afin d'éviter le développement du commerce illicite pour rendre accessible cette denrée indispensable aux usagers.

Il incombe en définitive à tous les togolais de prendre conscience du danger de ce commerce illicite, en jouant chacun pour sa part sa partition pour arriver à mettre le Togo sur les rails du développement.

G/N

**Eligibilité du Togo au MCC :**

**Vers la levée des obstacles à la croissance économique du pays**

Suite de la page 3

delà de l'éligibilité au MCC, les réformes engagées pour l'amélioration de la croissance économique, vont en premier lieu dans l'avantage de toute la population togolaise, qui en est le premier bénéficiaire.

"Aucun défi n'est au-dessus de la volonté politique et de l'engagement des togolais. Je crois que quelques soient les défis, ensemble et avec une plus forte détermination, nous devons être en mesure de pouvoir les relever", a déclaré au terme de la rencontre le ministre Gilbert Bawara, confir-

mant ainsi la ferme résolution du Président de la République à tendre la main à tous les acteurs pour l'avancement du Togo.

En rappel, le MCC est une agence américaine d'aide étrangère, indépendante et novatrice, avec pour mission de lutter contre la pauvreté dans le monde. Elle fournit des subventions aux pays pauvres qui ont fait preuve de bonne gouvernance, de promotion de la liberté économique et d'investissement dans leurs citoyens. Le programme COMPACTS, enveloppe financière conséquentes pour le finan-

cement des programmes spécifiques visant à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économiques ; et le programme THERESHOLD, subvention à petite échelle accordée aux pays qui ne peuvent pas bénéficier du Compact, mais qui sont fermement engagés à améliorer leur performance politique ; sont les deux principaux types de subvention du MCC. C'est à ce dernier programme que le Togo a été déclaré éligible le 16 décembre 2015, couronnant ainsi les efforts du pays.

G/N

**L'épidémie de la méningite fait 860 cas et 67 décès :**

**Une nouvelle campagne de vaccination annoncée pour circonscrire le mal**

La méningite constitue une maladie très contagieuse qui se transmet d'une personne malade à une personne saine par le moyen de l'éternuement, par la salive et la toux.

Il faut rappeler qu'une campagne de vaccination vient de s'achever le 28 février passé et d'autres sont annoncées pour la semaine prochaine à Dapaong.

L'un des acteurs importants dans la l'infection de la maladie est la poussière. Et il faut que les chantiers que les autorités ouvrent fassent l'objet d'une étude de santé publique.

Des mesures se doivent d'être prises pour réellement éviter que la maladie ne s'étende dans tout le pays. Il est très capital que des campagnes de vaccination contre la

Ces dernières semaines, la maladie fait des victimes dans la partie septentrionale du pays, notamment, à Bassar dans la plaine de Mô, à Sokodé, à Dapaong et à Cinkassé. A ce jour, on note 860 cas de maladies et 67 décès. Cette situation qui vient rendre plus difficile le quotidien des togolais se doit d'être traité avec une rigueur sans réserve.



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

les villes du pays afin de prévenir cette invasion nationale de la maladie.

Toutefois, les citoyens doivent prendre leurs dispositions pour se prévenir contre des éventuelles contaminations ou infections.

Ces mesures sont entre autres :

- Eviter les activités et rassemblements qui déplacent de la poussière

- Consulter rapidement auprès d'un agent de santé en cas de maux de tête persistants, de raideur de la nuque, de fièvre, de vomissements.

- Amener le nourrisson en centre de santé en cas de signes suivants: une forte fièvre qui survient brutalement, des vomissements, le bombement de la fontanelle, les convulsions, les pleurs, le refus de téter, la nuque molle (cou mou n'arrivant pas à supporter la tête) et parfois, des taches sur le corps.

- Eviter les contacts étroits avec les malades
- Se faire vacciner.

Armand

**Transhumance et meurtres au Togo :**

**UNE BAGARRE ENTRE PEUHLS ET CITOYENS FAIT DEUX MORTS À TSÉVIÉ**

Depuis très longtemps, la question de la transhumance se pose en termes de problèmes socioéconomiques. Car, elle entraîne non seulement la destruction de biens matériels, des champs, mais parfois des violences sociales avec à la clé des pertes en vies humaines. Plusieurs négociations et discussions permettent parfois de trouver un terrain d'entente entre les peuhls et les victimes des dégâts des bœufs.



Les victimes des nomades Peuhls

Dans cette vie de nomade, leurs bétails détruisent les champs des autres citoyens, ce qui crée des conflits. Cette situation est récurrente aujourd'hui, et débouche sur des violences meurtrières. C'est le cas dans la préfecture du Zio où plusieurs personnes ont été victimes de la barbarie des peuhls qui ont assassiné des citoyens à Tsévié.

De peur que cette situation ne constitue un mauvais précédent à une vague de violences, que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités pour situer les responsabilités sanctionner les actes de violences.

Cette situation doit à des mesures strictes pour le respect de la réglementation de la transhumance.

Armand

Mais ceci n'est malheureusement pas le cas dernièrement à Tsévié dans la préfecture du Zio où deux personnes ont été tuées par des peuhls pour avoir réagi face aux dégâts causés par les troupeaux de ces nomades. Il est à rappeler que la libre circulation des personnes et des biens est reconnue par l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et tout citoyen a le droit de circuler librement. Cependant, il n'est pas permis de porter atteinte à l'intégrité physique du bien d'une autre personne.

C'est ainsi qu'actuellement, avec la sécheresse, les peuhls se promènent avec leurs bétails de bœufs à la quête de plus verts pâturages.

**Menaces d'attentats terroristes en Afrique de l'Ouest:**

**De la nécessité du gouvernement togolais de sensibiliser les responsables des établissements d'accueil**

De nos jours, les lieux publics, notamment les centres commerciaux, les hôtels ou encore les restaurants sont devenus des cibles pour les terroristes lorsqu'ils décident de perpétrer un attentat. Les autorités togolaises, pour parer à toutes éventualités, sont entrain de prendre des dispositions afin de responsabiliser et de sensibiliser les établissements d'accueil à des prises de mesures idoines afin de se mettre à l'abri des attentats.



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité

La menace est universelle, les faits terroristes ont montré que, ceux qui sèment la terreur, en s'introduisant sur un territoire déposent leurs valises dans des lieux d'hébergement où ils sont inconnus avant de préparer minutieusement leur coup. L'heure est à la vigilance et dans les établissements d'accueil, il ne faut plus négliger l'enregistrement obligatoire de la clientèle, et procéder s'il le faut aux copies des pièces d'identités. Il ne faudrait plus faire confiance aux intermédiaires. Autrement dit, ne plus se fier à ceux qui viennent faire des réservations de chambre ou de suite pour des personnes inconnues.

Les responsables d'établissements hôteliers situés en bordure de

mer, de nos jours s'inquiètent de la sécurité de leurs clientèles, d'autant plus que leur structure d'accueil sont situés à proximité d'autres riverains, dont il faut se méfier. Il est donc arrivé que des clients soient agressés au cours de leur séjour dans ces lieux. Le moins qu'on puisse dire est que l'Etat togolais prend des mesures face à la situation. Le ministre Yark Damehame, chargé de la sécurité, lors d'une rencontre organisée conjointement avec ses homologues du tourisme et celui de l'urbanisme, avec les responsables d'hôtels et de

restaurant a estimé qu'il y a des comportements à ne pas négliger et que l'Etat togolais, soucieux de la sécurité des citoyens et dans la perspective du sommet sur la sécurité maritime qui se tiendra le 15 octobre 2016, est entrain de prendre des dispositions pour plus de sécurité à proximité des structures hôtelières en bordure de mer.

Pour assurer une sécurité à toutes épreuves, il ne faut pas non plus négliger

la fouille du personnel de ces structures d'accueil ou d'hébergement dans l'exercice de leur fonction, mais de manière courtoise. Désormais au niveau de chaque structure hôtelière des contrôles périodiques pour s'assurer de la mise en application des recommandations, notamment les fouilles, des dispositions sur le contrôle de la clientèle.

Rappelons que le 117 permet d'appeler urgemment la police, le 172 la gendarmerie, et le 118 les sapeurs pompiers.

Moudjib Falana

**Média et développement :**

**LE JMD LANCE OFFICIELLEMENT SES ACTIVITÉS**

Les médias constituent le quatrième pouvoir dans un Etat, a-t-on l'habitude d'affirmer, et les organes de presse de nos jours choisissent des canaux thématiques afin de jouer leur rôle d'éducation et de sensibilisation. Ainsi, une association, dénommée " Journaliste en Mission pour le Développement (JMD) " a vu le jour et a procédé hier jeudi à Lomé au lancement officiel de ses activités.



La table d'honneur au lancement de JMD

La cérémonie de lancement, a enregistré la présence des représentants de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), de la ligue Togolaise des Consommateurs, du Secrétaire Général de l'UJIT, du représentant de la société René

Descamps International (RDI) de la zone CEDEAO, et des premiers responsables de " JMD ".

L'objectif de l'association JMD, en lançant ses activités est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés de base dans une approche de développement humain

durable et participatif.

Au cours de cet événement, il a été question pour les membres de cette jeune association qui fait ses preuves dans le secteur du développement, de revenir sur les différents domaines d'intervention entre autres, l'éducation, la formation, la

Suite à la page 7

**Poème de la semaine**

**Agir !!!**

La planète est en danger  
Il faut la sauver  
Recycler !  
Ce n'est pas sorcier !

De quoi aura l'air notre  
magnifique terre,  
Si vous n'essayez pas de  
la protéger,  
Elle aura l'aire d'un  
dépotoir,  
Si vous ne faites pas votre devoir!

Il faut tous se réunir,  
Pour en finir!  
Faisons tous un petit effort,  
Si nous ne tenons pas à la mort!

Finis la pollution,  
Maintenant agissons,  
Le passé c'est terminé,  
Regardez droit devant,  
C'est maintenant le présent...

L'environnement, c'est important !  
Audrey KOULATIO

**Recrudescence des accidents de la route :**

**Quand l'incompréhension du Code de la route et la corruption font accroître les chiffres**

En 2015, au moins 2851 cas d'accidents dont 413 morts, soit 39 morts par mois, et 3871 blessés soit 322 blessés par mois, ont été déclarés par les services de la police et de la gendarmerie nationale. Ces chiffres, même s'ils ont connu une régression par rapport aux données 2014, doivent attirer l'attention de tous les usagers de la route et des autorités pour prendre des mesures drastiques et draconiennes afin de réduire davantage ces chiffres. Mais, avant cela, il convient de situer les responsabilités des uns et des autres en faveur de la croissance des morts sur nos routes.

Aussi loin que cela puisse remonter, les accidents de la circulation ont toujours des causes humaines, allant du non-respect du code de la route, aux actes d'incivisme, en passant par l'imprudence dont font usage certains usagers de la route, mettant ainsi en danger d'autres conducteurs.

**La responsabilité des usagers**

Il est en effet courant de constater sur les routes, un refus délibéré de respecter les normes inscrites dans le Code de la route et dans tous ses aspects. C'est ainsi que dans la majeure partie des cas d'accidents, la méconnaissance, ou la mauvaise application du code de la route, joue un rôle de premier rang.

"La priorité à droite" par exemple. Le Code de la route stipule que cela consiste à "céder le passage à tous les usagers venant de la droite". Ceci dit, les usagers venant de la droite sont prioritaires, d'où l'appellation "Priorité à droite". Dans la pratique cependant, plusieurs usagers confondent ce principe à l'autorisation de tourner à droite à un carrefour, même quand le feu est au rouge. Alors qu'en réalité, l'usager ne peut tourner à droite à un feu rouge que s'il a une flèche de dégagement orange qui l'y autorise. Toutefois, l'usager devra faire attention, parce qu'il n'est pas prioritaire. La mauvai-

se interprétation donnée à ce principe du code de la route par exemple, constitue la cause de plusieurs accidents à des carrefours, surtout quand les feux tricolores sont en panne. Là, il s'agit d'une mauvaise compréhension du code de la route, et ses conséquences sont toutes aussi tragiques.

Dans d'autres cas, il est plutôt question d'un "refus délibéré" de respecter le code de la route, ce qui peut être assimilé à un manque atroce de civisme de la part des usagers.

Force est de constater en effet, que certains usagers choisissent en toute liberté de ne pas s'arrêter par exemple aux feux tricolores alors que le feu est au rouge. D'autres encore, s'engagent dans des voies à sens interdit, mettant ainsi en péril la vie des usagers qui ont choisi de respecter le bon sens de la route. Pour ces personnes, les panneaux de signalisation, autorisant ou interdisant une action quelconque, ne sont là que pour orner les routes. Ces "je-m'en-foutismes" de certains usagers de la route sont à l'origine d'un grand nombre d'accidents, et malheureusement de morts.

Une autre cause des accidents est l'état des conducteurs. Certains usagers se permettent de se mettre au volant de leur voiture ou au guidon de leur moto en état d'ébriété. Ce qui diminue la vigilance des conducteurs,



Un accident de la route

et accentue ainsi les risques d'accidents.

Selon les résultats d'une enquête réalisée par les services du ministère des Transports, la plupart des accidents se produisent entre 19 heures et 21 heures. Et pour cause, c'est à ces heures où la visibilité est réduite, et qu'il est conseillé de faire plus de prudence, que certains usagers se permettent de rouler à vive allure, sous prétexte que la circulation est moins dense font preuve d'excès de vitesse, prenant une grande part dans les risques d'accidents, c'est donc tout naturellement que ces heures soient celles où les risques sont plus élevés.

**Quelle responsabilité des autorités dans ces risques ?**

La première autorité compétente pouvant aider à faire baisser les chiffres des accidents de la circulation, est la police nationale. Mais joue-t-elle bien son rôle ?

En effet, il n'est un secret pour per-

sonne que la corruption gangrène à un niveau élevé le corps de la police nationale. Il est dans ce sens courant de constater des agents de la police recevoir des pots de vin de certains usagers qui ont été pris en flagrant délit de violation du code de la route.

"Généralement quand je suis pris en faute sur la route par un policier, il n'y a qu'à sortir un billet de cinq cent ou mille franc, pour se sortir d'affaire", raconte un conducteur de taxi moto.

Ce dernier n'est pas le seul à être victime de ces actes posés par les policiers en fonction sur les routes et aux différents carrefours. Cependant, cette impunité n'aide pas les usagers à prendre conscience du danger que constitue la violation des règlements du code de la route, ce qui ouvre la voie aux multiples accidents de la route.

Le gouvernement pour sa part, bien qu'ayant institué le permis de conduire pour les usagers des engins à deux roues, n'en fait pas une obligation. Ce qui fait que beaucoup de

motocyclistes, les conducteurs de taxi moto surtout, ignorent simplement tout ce qui est du code de la route, et encore moins de la signification des panneaux de signalisation.

D'autres parts, les actions de sensibilisation restent insuffisantes, ajoutées aux laxismes des forces de l'ordre quant au respect des mesures prises par le gouvernement, notamment le port de casque et de la ceinture de sécurité.

**Que faire donc face à cette situation ?**

Le fort taux d'accident sur les routes en appelle à la prise de conscience et de responsabilité de tous les acteurs, mais en premier lieu des usagers de la route eux-mêmes.

En effet, les usagers de la route doivent en premier lieu prendre conscience du danger que constitue leurs actes d'imprudence, et surtout du non-respect du code de la route. Ainsi à travers une prise de conscience individuelle des risques de danger et de mort d'une mauvaise circulation, les usagers seront certainement plus prudents sur les routes.

Si la prise de conscience tarde à venir, les autorités compétentes du pays doivent en premier lieu initier des actions de sensibilisation sur le code de la route, notamment les règles élémentaires et la compréhension des panneaux. Au cas où la sensibilisation ne porte pas des fruits, il sera ainsi donc opportun de sévir à travers des mesures de répressions drastiques pour réprimer et punir tout contrevenant aux dispositions prises dans le cadre de la réduction du nombre d'accidents et de morts sur les routes.

Sévir pour le respect de ces mesures doit cependant être du ressort des forces de l'ordre et de sécurité, qui eux aussi doivent prendre conscience que le fait de tolérer certaines libertés, ouvrent la voie à certains gestes qui peuvent être à l'origine des accidents. Le ministère de la sécurité et de la protection civile doit par ailleurs prendre ses dispositions pour punir les forces de l'ordre qui acceptent d'être corrompus, afin que cette lutte menée depuis belle lurette contre la corruption puisse porter des fruits.

Seule l'action conjuguée de tous les acteurs, couplée à leur prise de conscience des dangers auxquels ils s'exposent sur les routes, permettra de réduire de manière considérable le nombre de morts et de blessés sur nos routes.

M.F.

G/N

**Projet Gestion Intégrée des catastrophes et des terres :**

**Cinq ambulances et du matériel d'observation hydrologique pour réduire les risques d'inondation**

Dans le cadre du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et Terres (PGICT), il a été mis en place un système d'Alerte précoce (SAP) national qui, a pour mission de réduire le risque de vulnérabilité des populations, face aux aléas de la nature. Pour prévenir ces aléas qui, occasionnent d'importants dégâts sur les biens et les vies, le ministère de l'environnement et des ressources forestières a procédé vendredi dernier à Lomé à une remise d'ambulances et de matériels d'observations hydrologiques estimés à 150.000.000 de FCFA pour le premier équipement et à 125.000.000 pour le second.



Vue partielle du matériel roulant offert

coût estimé à 150.000.000 de nos francs, ont été mises à la disposition des sapeurs pompiers. Ces véhicules faciliteront les interventions aux unités de secours régionales que le PGICT est en train de construire dans les régions des savanes, de la centrale, des plateaux et de la maritime.

Il a été remis à la direction en charge de l'hydrologie du matériel d'observations hydrologiques, notamment 300 échelles limnomé-

triques, 10 limnigraphes hydro systèmes OTT avec GPRS, 25 balises, 50 téléphones portables, 50 bicyclettes, évalués à 125.600.000 francs CFA, ont été remis à la direction en charge de l'hydrologie. Ces équipements serviront dans la collecte sur l'évolution des débits et le niveau des cours d'eau, dans les zones vulnérables.

"Nos attentes, c'est que les équipements puisse servir à réduire les conséquences néfastes des inondations que nous avons l'habitude de

connaître, et de pouvoir faire face efficacement aux questions de catastrophes, lorsque celles-ci interviennent. Il n'y a pas de risques zéro et quelques soient les préparations, il peut y avoir des risques (...)" A laissé attendre Dr Hounké Koffi, chargé de projet à la Banque Mondiale.

Il faut préciser que, la plate forme de réduction des risques et catastrophes du Togo depuis 2012 dans le cadre du PGICT, bénéficie d'un appui financier de la Banque Mondiale.

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT  
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT  
8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

# ENTRETIEN : L'artiste ETANE s'explique sur le concept "MEPIGAN"

**D'où vous vient votre passion pour la musique ?**

Je peux dire que c'est dans le sang. Depuis toujours j'ai une passion folle pour la musique. J'aime beaucoup chanter pour mettre de l'ambiance. Quant j'étais sur les bancs je préférais aller dans les lieux où il y a la musique que d'aller à l'école. Avec le temps, j'ai commencé par faire les playbacks. Et en suite j'ai décidé de faire mes propres compositions.

**Racontez nous un peu votre ascension sur la scène musicale togolaise ?**

Au départ, je côtoyais quelques artistes du Ghana, puisque j'ai fait une partie de mes études à Accra. Il m'arrivait d'aller au studio avec eux et de faire parfois des backs sur des scènes en ce moment là. D'où j'ai acquis un peu d'expérience. Arrivé à Lomé j'ai commencé à faire mes propres compositions et j'ai décidé rentrer en studio. D'ailleurs c'est au studio que j'ai eu à faire la formidable rencontre avec Black T. De là j'ai enchaîné les singles qui sont presque devenues des tubes.

Voilà un peu comment j'ai eu à prendre une place sur la scène musicale togolaise.

**Quels sont les thématiques que vous aimez particulièrement visiter dans vos morceaux ?**

Etane chante tout, mais j'ai une particularité. J'ai l'habitude d'aborder des thèmes sensibles et peu tabou dans notre société. Je combine ces thèmes avec un peu de comédie pour faire passer mon message. C'est la recette d'Etane.

**D'où est venu cette inspiration pour**



L'artiste de la chanson, ETANE

**le titre "MEPIGAN" qui été le tube togolais de l'année 2015 ?**

C'est d'abord une réalité dans notre société africaine. En Afrique pour demander une femme en mariage, la famille de cette dernière vous fait une liste de chose que vous devez présenter comme dot avant de l'épouser. Que la femme soit grosse ou svelte la valeur de la dot demeure la même.

D'une manière comique, j'ai donné préférence pour la femme grosse. Puisqu'en prenant la mince, l'homme est obligé de la nourrir jusqu'à ce qu'elle ait la forme. Alors que la dot de la femme svelte ou grosse c'est le même prix donc vaut mieux prendre le gros modèle pour économiser. Vu dans ce sens c'est plus pour rigoler. Je n'ai rien contre les femmes sveltes. Mais le concept "MÉPIGAN" a un

autre côté plus sérieux. J'ai véritablement fait cette chanson pour décomplexer les filles ou les femmes qui se sentent frustrer par les dires ou les regards de la société à cause de leur rondeur. Et je pense que le message est passé, malgré que les gens aient voulu donner une mauvaise interprétation à ce morceau.

**Quels sont tes modèles d'artistes, que ce soit au Togo comme ailleurs ?**

D'banj du Nigeria, Castro du Ghana paix à son âme...

J'ai l'habitude d'avoir comme modes des artistes africains.

**Parlez-nous un peu de votre collaboration avec Black T ?**

Black T, c'est un frère, on a en commun des origines ghanéenne, donc c'est la famille. Depuis mes débuts on est toujours ensemble. Et encore mieux côté musical on se comprend parfaitement bien.

**Qu'est-ce qu'Etane déteste le plus ?**

Le mensonge, j'aime la franchise

**Etane est-il un cœur à prendre ?**

(Avec un sourire) Oh non, je suis fiancé.

**Votre mot de fin ?**

Je tiens à remercier mes fans pour leurs soutiens, Et aussi dire merci à l'équipe de l'Éveil de la nation qui ne ménage aucun effort pour soutenir la musique togolaise.

Propos recueillis par Kékéli Puberté

## Santé :

### Pourquoi est-il nécessaire de perdre du ventre ?

**Même si chez les sportifs professionnels, la recherche de la performance motive à prendre soin de son corps en musclant ses abdominaux, il existe des raisons qui doivent inciter l'homme à tonifier les muscles de l'abdomen et à raffermir son ventre, notamment l'efficacité motrice accrue, la bonne santé et la recherche d'une jolie silhouette.**



Illustration d'un ventre débordant

Le gras du ventre est nocif. La mesure du tour

de taille est l'information la plus fiable pour connaître son risque de mortalité. Selon les spécialistes en santé, elle est plus fiable que l'indice de masse corporelle, qui est le rapport entre la taille et le poids. La matière grasse la plus nuisible à la santé est le gras du ventre, celle qui est fixée sur les organes de la cavité abdominale. Maigrir en ayant un ventre plat fait disparaître ce mauvais gras.

Un ventre plat est souvent le fruit d'exercices physiques au niveau de

l'abdomen.

Chez les athlètes, ou les sportifs professionnels, lorsque les muscles abdominaux sont bien fermes et tonique, ils favorisent le rendement de ce dernier, puisque ces muscles

en action, permettent le transfert d'énergie au cours d'une activité sportive.

De nos jours, avoir un gros ventre ne doit plus faire partir de signes d'aisance ou de réussite sociale. Le souci d'esthétique et de la recherche permanente d'un parfait Etat de santé, doit amener hommes et femmes à s'adonner à des exercices physiques bruleur de calories.

L'exercice idéal pour perdre du ventre est le saut à la corde.

Moudjib Falana

## Obtention de la licence B CAF d'entraîneur:

### La promotion "Guy Akpovy" arrive au terme de son stage de formation

Mis en place depuis 2006 par la Confédération Africaine de Football (CAF), le programme de formation des entraîneurs au Togo n'a été effectif qu'en 2013. Le sixième stage de ce programme de formation de la CAF s'est tenu à Lomé, du 8 au 21 février 2016. Il a réuni des entraîneurs de football, qui durant deux semaines de stage, ont été outillés sur ce métier très exigeant. La cérémonie de remise de diplôme a eu lieu le dimanche 21 février dernier au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF).

Cette cérémonie de remise de diplôme a enregistré la présence d'Emile Abalo et D'Akoussa Kamélio, respectivement, Directeur d'éducation CAF et Directeur du stage, les représentants de la ligue de football de Lomé Golfe, les membres du Comité exécutif de la FTF, notamment Tchakondo Sibabé et Toure Baba.

L'objectif de ce stage de formation est d'outiller les entraîneurs togolais sur les rudiments du football, afin de pouvoir exercer leur métier avec un bagage technique conséquent.

Ce premier stage de formation initiale des entraîneurs de football



Col Guy Kossi Akpovy, pdt de la FTF

pour l'obtention de la licence B (CAF), a été dédié par les récipiendaires, au nouveau président de la FTF, le Col Guy Akpovy. Cette journée a permis à l'assistance dans un premier temps de prendre connaissance de ce dont il a été question durant deux semaines de travaux, à savoir, les modules enseignés, le déroulement et l'organisation des séances pratiques.

Emile Abalo, directeur d'éducation CAF, dans son propos, a souligné le bien fondé d'une telle initiative qui, pour lui est nécessaire dans la refonte du football togolais. Il n'a pas manqué de congratuler les pre-

mières autorités sportives du pays, avant d'affirmer :

" (...) Une aube nouvelle se lève pour le football togolais (...) "

Le plus grand travail se fera sur le terrain et il ne faudrait pas surtout s'arrêter à ce qui a été fait au cours du stage, a estimé Akoussa Kamélio. Pour lui, de nos jours, le football est devenu scientifique. Les bénéficiaires de ce stage doivent approfondir leur connaissance à travers des recherches.

Tchakondo Sibabé, représentant le président de la FTF, a tenu à transmettre les encouragements du président Akpovy aux entraîneurs formés avant de préciser le niveau d'engagement assez important de la FTF à combler le retard du football national en matière de formation.

Notons que les quarante entraîneurs formés sont en attente de cette licence B. Ils obtiendront le précieux sésame qu'après la délibération de la CAF. Le prochain stage de formation se tiendra en Juillet.

Moudjib Falana

## Média et développement :

### LE JMD LANCE OFFICIELLEMENT SES ACTIVITÉS

Suite de la page 5

lutte contre la pauvreté, la santé, l'alphabétisation, l'environnement, l'agriculture, l'entrepreneuriat des jeunes. Il a été souligné l'importance, à travers le métier de journaliste de mettre en vitrine les différentes localités et les hameaux les plus reculés à travers l'assistance et aide des populations dans les prises d'initiatives de développement communautaire.

" L'association se propose d'informer le large public sur toutes les actions de développement du gouvernement, des institutions de la République et de la société civile, et constituera désormais une base de données pour toute entité intéressée par les questions de développement " a précisé Elom Kpogo dans son allocution au cours de la cérémonie, avant de préciser à la fin que le JMD est ouvert à tous les journaliste soucieux d'apporter leurs pierre

dans l'atteinte des objectifs assignés.

Pour Eric Ametsipé représentant de la société RDI-France, cette initiative qui émane des journalistes est salutaire et son association s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement, en donnant des moyens à ces acteurs.

Mathias Ayéna représentant de la HAAC, dans son propos, a invité cette nouvelle association à avoir une oreille attentive par rapport aux activités des ministères du développement à la base et de la planification, ainsi qu'aux autres programmes pour le développement du pays.

Il faut souligner que la phase pilote du projet du JMD a été rendue possible grâce au soutien technique de la société René Descamps International (RDI-France). Elle s'est déroulée elle dans les douze cantons de la préfecture de Dankpen.

Moudjib Falana

# Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

sommetdelome.org



UNION AFRICAINE  
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ETRANGERES & DE LA COOPERATION



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

**L'ÉVEIL**  
de la nation

**Siège :** Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen  
Tél: (00228) 22 32 85 95  
**Directeur de Publication:**  
**Sama T. DJOBO**  
(00228) .90 03 17 74  
.98 62 72 72

**Rédaction:**  
Biva KPELAFIA,  
Sam DJOBO,  
Armand ATTISSO  
Moudjib FALANA  
Gaël N.  
Kékéli (Stagiaire)  
Kahf DJOBO (Stagiaire)

**Secrétariat :**  
AGBERE Takira  
  
**Imprimerie:**  
La Colombe  
**Tirage :**  
2.500 exemplaires